

Mardi 29 mai 2018

Des déchets pour chauffer la piscine

« Rien ne se perd... » Grâce à l'appui d'Ipalle, la nouvelle piscine mutualisée entre Leuze et Péruwelz répondra à de hautes exigences énergétiques.

• Pierre-Laurent CUVELLIER

Et si la supracommunauté s'imposait comme une solution d'avenir pour les communes wallonnes ? Les voisines de Leuze et Péruwelz, avec le concours d'Ipalle, ont décidé de franchir le pas en lançant dans un projet innovant de piscine intercommunale, imaginée à mi-chemin de deux entités, le long de la N60.

Après un intense lobbying mené auprès des instances subsidiaires, la ministre De Bue a attribué un subside de 3 163 912 € à Péruwelz et Leuze. Cette enveloppe du « plan piscines » leur permettra de se doter, en bénéficiant d'un prêt à taux zéro (1), d'une nouvelle infrastructure aquatique chauffée grâce aux déchets incinérés à l'usine de Thumaide.

« C'est un authentique exploit que d'avoir réussi à mettre autour de la table deux villes pour un dossier commun. Une grande première en Wallonie picarde ! Cela traduit une volonté politique de se poser les bonnes questions face à plusieurs constats », souligne le bourgmestre leuzois Christian Brotcorne lors d'une conférence de presse.



À titre de comparaison, le nouvel outil, avec son bassin d'apprentissage et sa piscine de 25 m (15 m de large, 6 couloirs), offrira une surface doublée par rapport à l'actuel site de Leuze.

Ces questions, elles tournent naturellement autour des piscines existantes de Leuze et Péruwelz qui, outre leur âge respectable, constituent un gouffre financier. Toutes deux nécessitent d'importants budgets de rénovation.

Coûts de fonctionnement : des réductions drastiques

« La gestion d'un bassin de natation représente un coût important de fonctionnement. Pour celui de Leuze, le déficit oscille entre 250 000 € et 300 000 € par an. L'outil présente des signes de lassitude après 44 ans de service et pourrait nous lâcher.

Sans compter que sur le plan énergétique, on dépasse les standards de consommation. »

Le problème est encore plus criant pour la piscine, vieillissante (60 ans d'âge) et à ciel ouvert, de la cité des Sources. « On n'est même pas en mesure, comme la législation l'impose, d'y accueillir les 1 500 élèves du réseau communal pour l'apprentissage de la natation, embraie le maire Daniel Westrade, qui en a rêvé de ce complexe aquatique. Le coût actuel de notre bassin extérieur se chiffre à 80 000 € rien qu'en dépenses ordinaires, pour 50 000 € à l'extraordinaire. Cela vous donne

une idée alors notre piscine n'est ouverte que quelques mois en haute saison. » On mesure aisément l'intérêt pour ces deux communes et Ipalle de s'associer : l'investissement et les frais de fonctionnement de cette piscine moderne, dont la localisation précise n'a pas été arrêtée, seront mutualisés.

Certes, le projet initial se voulait plus ambitieux qu'une piscine « classique » estimée à 7,5 millions mais les maières de Péruwelz et Leuze ne faisaient pas la fine bouche. « On a conçu ce dossier en étant dans un rêve, avec l'idée de développer un centre aqua-

« C'est un authentique exploit que d'avoir réussi à mettre autour de la table deux villes pour un dossier commun. »

tique (12 millions €) comprenant une zone wellness. Cette partie-là n'a pas été retenue mais ne perdons pas de vue notre objectif premier : satisfaire les besoins locaux des clubs, des citoyens mais aussi nos écoles, qui constituent une grande partie de la fréquentation de la piscine », dit M. Brotcorne.

Le partenariat noué avec Ipalle est inédit puisqu'il va dans le sens du développement durable. Celui-ci prévoit de chauffer la piscine en valorisant un peu plus l'énergie produite par l'incinérateur de Thumaide. Ce qui laisse entrevoir des réductions drastiques en matière de consommation. « La conduite prévue pour alimenter en chaleur le zoning Polaris présente une opportunité de raccordement. L'aspect économique sera déterminant dans la localisation de la piscine. Cette réflexion énergétique n'est pas nouvelle à Ipalle car, à un moment, il était envisagé de rationaliser plusieurs centres hospitaliers en n'en faisant qu'un et en le chauffant via notre usine », affirme Bernard Verhoye, directeur des travaux à Ipalle.

Une attention particulière sera enfin apportée à l'accessibilité du site aux modes de mobilité douce. La présence du Ravel à proximité de la N60 doit y contribuer. ■

L'échevin Detombe « évincé » par le maire

La conférence de presse conjointe organisée par les Villes de Leuze et Péruwelz dans les installations du centre de valorisation des déchets a été marquée par une scène assez surréaliste.

Aux côtés des bourgmestres Daniel Westrade et Christian Brotcorne, seul l'échevin des Sports de Leuze, Paul Olivier, se trouvait autour de la table.

La raison est simple : son homologue péruwelzien Willy Detombe n'avait pas été convié à la réunion.

Il va sans dire que le mandataire, qui s'était malgré tout déplacé jusqu'aux installations



L'échevin péruwelzien des Sports n'a pas pu participer à la conférence de presse mais il est venu faire part de son mécontentement.

d'Ipalle, l'avait plutôt mauvaise d'avoir été ainsi « exclu » par le

maire de Péruwelz, Daniel Westrade. « J'ai appris par hasard, vendredi, la tenue de cette conférence de presse. J'ai d'autant plus de mal à l'accepter que j'ai porté ce beau dossier. Mais le bourgmestre a décidé de ne pas m'autoriser à y participer », pestait M. Detombe.

Une attitude trop personnelle

Le climat entre les deux hommes n'avait jamais été aussi tendu, du moins publiquement. Comment peut-on expliquer cette mise à l'écart ?

Daniel Westrade n'a pas tardé à réagir en faisant une mise au point. Le bourgmestre de Péruwelz regrette l'attitude un peu trop personnelle de son échevin. « Si je peux admettre que l'on soit

dans une période plus nerveuse par rapport aux élections, on ne peut pas omettre que ce projet a été mené avec un ensemble d'acteurs. M. Detombe a tendance à se parer des plumes du paon et pour sa défense, il fait la roue. Mais il montre aussi son derrière (sic) », fustigeait le premier magistrat.

Dorénavant, Daniel Westrade a prévenu que seul son cabinet traiterait du projet de cette piscine, au niveau de la commune.

« Si vous avez des questions, adressez-vous à moi », a-t-il lâché aux journalistes présents dans la salle. ■ P.-I.C.